



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E158828

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2027

ÉDITÉ LE

23/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/07/1924

Forme juridique : SAS

Capital : 18 371 230

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 856 802 400 RCS

Siret : 856 802 400 01914

Code NACE : 4671Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 44098409

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AA719499

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : TOTALENERGIES PROXI NORD OUEST (AGENCE)

Sigle : T-PNO
454 ROUTE DE ROSPORDEN
29000 QUIMPER

Téléphone : 02 98 90 81 90

Fax : 02 98 90 81 82

Portable : 06 03 32 00 64

Site Internet :

E-mail : francois.violle@pno.totalenergies.com

Responsabilité légale :
BUISSON PATRICIA BRIGITTE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 39

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/11/2024
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	12/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	23/09/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	02/04/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.